

**SECTEUR FORÊT**  
FORMATION LONGUE OBLIGATOIRE



### FORMULE

En présentiel au campus de votre choix  
ou en entreprise

### DATES

Amos · 2 au 6 mai

Val-d'Or · 9 au 13 mai

Habituellement de 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi

### DURÉE

40 heures sur 5 jours

### COÛT

Veuillez communiquer avec nous

Les cours de secourisme secteur forêt doivent être suivis  
dans l'ordre suivant :

- 1** Secourisme en milieu de travail  
Formation de base (16 heures)  
Renouvellement obligatoire au 3 ans  
(pour respecter le ratio de 1 secouriste sur 5 travailleurs)
- 2** Secourisme en milieu de travail - Secteur forêt  
Formation longue obligatoire (40 heures)
- 3** Secourisme en milieu de travail - Secteur forêt  
Formation courte maintien des compétences (8 heures)  
Renouvellement obligatoire à chaque année

### CONDITION D'ADMISSION

Détenir un certificat de Secourisme en milieu de travail formation de base  
valide (préférentiellement dans la dernière année).

### LA FORMATION

Cette formation permet de répondre aux besoins  
du secteur forêt en matière de santé et sécurité  
au travail. La formation longue obligatoire  
spécifique au domaine forestier est une  
formation complémentaire à la formation de  
base en secourisme en milieu de travail.

### COMPÉTENCES

- Agir à titre de secouriste en milieu de travail  
selon les règlements en santé et sécurité au  
travail;
- Appliquer la séquence d'intervention de  
premiers secours chez une personne victime  
d'un malaise ou d'un accident de travail;
- Porter secours à une personne présentant  
un problème médical;
- Porter secours à une personne présentant  
un problème traumatique;
- Déplacer une personne.

### QUESTIONS ?

Communiquer avec nous par téléphone au  
819-762-0931, poste 1662 ou par courriel  
[fcsi@cegepat.qc.ca](mailto:fcsi@cegepat.qc.ca).